

AVIS. CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

Changement des Trains. Pour permettre aux entrepreneurs de compléter les ouvrages sur la nouvelle partie de la ligne, ouverte récemment pour les fins du commerce du printemps...

Les trains pour le fer de la Nouvelle-Écosse tous les jours à 9 h 00 a.m., arriveront à Portland le jour suivant à 3 h 00 p.m., et laisseront Portland pour la Nouvelle-Écosse tous les jours à 7 h 00 a.m., arrivant à Longueuil le jour suivant à 2 h 00 p.m.

GRANDE ROUTE CENTRALE ET LIGNE DE LA MALLE ANGLAISE ET DES ÉTATS-UNIS, via CHEMIN DE FER CENTRAL DE VERMONT. BOSTON ET NEW-YORK.

Premier train-Malle et Express-Laisse Montréal à 6 h 30, a.m., Rouse Point à 8 a.m., et arrive à Burlington à 10 h 00 de la Rivière Blanche à 3 p.m.

Second train-Par l'Express-Laisse Montréal à 3 h 30, a.m., et Rouse Point à 11 h 00, arrive à Burlington à 12 h 30, p.m., et Northfield à 1 h 45, (dine) à la jonction de la Rivière Blanche à 3 h 30, p.m.

Le public voyageur est informé que la compagnie du chemin de fer Central de Vermont, a des chars commodes et tenus avec les ventilateurs patentes de Hovey, voyageant du et au sud de Montréal; cela empêche la nécessité de changer de chars, et assure un voyage agréable pour le voyageur.

Académie de Berthier. A réouverture des classes de cet établissement est fixée au MERCREDI, 14 SEPTEMBRE, à 2 heures P. M.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

Bureau du Chemin de Fer de Québec et Richmond. Québec, 7 Février 1853.

EST par les présentes donné aux SOUS-SIGNÉS, TEURS d'Actions, les PROPRIÉTAIRES du Chemin de Fer de Québec et Richmond, que le PREMIER jour de Février courant, il a été résolu par les Directeurs de la dite Compagnie qu'il serait fait Sept Versements, d'une Livre courant chaque par action, les dits versements étant les premiers annuels, la dite somme d'une Livre, par chaque action payable comme suit:

Le premier versement le Quatorzième jour de Mars prochain; le deuxième versement le Quinzième jour d'Avril prochain; le troisième versement le Seizième jour de Mai prochain; le quatrième versement le Dix-Septième jour de Juin prochain; le cinquième versement le Dix-Neuvième jour de Juillet prochain, le sixième versement, le Vingtième jour d'Août prochain et le septième versement le Vingt et Unième jour de Septembre prochain.

Aux Charpentiers et autres. MACHINES pour réparer les Dents cassées aux Scies rondes de Moulin, des meules, meules, avec Coils du meilleur Acier.

MAGASIN D'OUTILS DE MONTREAL. ENSEIGNE DU MARTEAU. No. 201, Rue St. Paul. Montréal, 14 avril.

MAINTENANT EN DEBARQUEMENT. 25 barriques Eau de Vie de Martell, 100 do. rouges, 20 barriques et quart de caisses Eau de Vie de Martell, 185 douz. Eau de Cologne, Genuine 100 boîtes Chamille Stearine.

DE LAGRAVE & Cie. No. 38, DANS LA RUE NOTRE-DAME. Chateau Lafite, St. Julien et Champagne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

Etablie en 1803. COMPAGNIE D'ASSURANCE DU GLOBE DE LONDRES. CAPITAL UN MILLION, TOUT PAYE ET INVESTI DEPARTEMENT DU FEU.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

MAGASIN DE BOTTES, SOULIERS, COIFFES, & C. COIN DE LA RUE JACQUES CARTIER, RUE ST. PAUL.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

T. PARISEAU, No. 10 RUE BONAVENTURE, Près de la Place à Foin.

TIENT toujours un assortiment complet de MOBILES de MENAGE faits avec les plus beaux bois et avec la plus grande solidité, qu'il vendra à des prix très-réduits.

G. D. STUART, 154, RUE SAINT PAUL, OFFRE EN VENTE. Eau-de-Vie de Martell, Denis Monnier, Vignoble Unii, Sazerac (Moulin), Guimard et Taracot, etc.

NOUVEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES DE GOUT, DERNIEREMENT RECU. PAR les sous-signés, consistant en: Compagnies des Dames, Plumes à carter, Boîtes de toilette, Folders de poche, etc.

EPICERIES JOHN LONG, 224, SUR LA RUE SAINT PAUL. A reçu et en vente: 100 Boîtes Cassonade, 1000 Boîtes Margarine, etc.

PARADIS & LAFRICAINE, No. 96, Rue Notre-Dame. L'essoussigné. L'honneur d'annoncer à leurs pratiques arrivages des Marchandises Françaises, en attendant encore prochainement. Leur assortiment est MAINTENANT un GRAND COMPLET et le ne cède en rien aux meilleurs établissements de la cité.

Commis demandé. ON demande un COMMISS d'expérience dans le commerce de la campagne. Si après quelques mois de service, celui qui l'emploiera en est satisfait, il sera disposé à lui donner une part dans les profits du commerce.

MANUFACTURE CANADIENNE. MACHINE A BATTRE RODIER, AVEC AMÉLIORATIONS IMPORTANTES. Patentes.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne, qu'ils continuent leur commerce comme par le passé et au même lieu et qu'il est prêt à leur fournir tous les articles dans sa ligne.

PHILOMÈNE-THAUMATURGE. Air de la chanson: "Rose du Paradis, etc." du cadre de laquelle j'ai tiré celle-ci.

Je suis fille de roi, j'ai des diamants, de Per; Un beau prince est venu de mes rêves, Pour me dire à genoux: "Je t'aime avec transport, Veux-tu t'offrir la main, et me donner ta main?"

Je suis fille de roi, j'ai des diamants, de Per; Un beau prince est venu de mes rêves, Pour me dire à genoux: "Je t'aime avec transport, Veux-tu t'offrir la main, et me donner ta main?"

Mélanges Littéraires. LES CHOUANS. JAMBÉ-D'ARGENT ET MONSIEUR JACQUES. (SUITE.)

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

U sortit de table, le Neuf avant midi, et se dirigea vers le bourg d'Estiville, où il se rendait pour se rendre compte de la situation des choses. Il fut surpris de voir que le bourg d'Estiville était presque entièrement dépeuplé.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

raies, les autres cherchaient à cacher leur participation à la défection sous une soumission qui n'était que leur déconcombre. Ce fut alors que reparut dans le pays Louis Tretton, à qui la plaque de fer blanc destinée à garantir sa blessure toujours ouverte avait fait donner le surnom de Jambé-d'Argent.

Il avait encore le visage pâle de longues privations, la barbe blanche toute de sans, mais son courage était ferme et entier. Il arrêta aux portes de cette métairie, appela les jeunes gens par leurs noms et les encouragea à reprendre les armes.

—Quand il voulait causer, répétait avec émotion, trente années plus tard, un de ses compagnons d'armes, Planchenault dit Ceurd'acier, les yeux venant se faire prendre comme les petits oiseaux en hiver. Il vous conduisait contre votre volonté, sans qu'on s'en aperçût, et on se demandait ensuite comment il avait pu arriver. Quand même j'aurais dû mourir avant lui, j'aurais fait chaque jour, je l'aurais fait sans réclamation, et sans me lasser, car j'avais besoin de voir content.

Comme on le pense bien, Jambé-d'Argent n'en était point venu là tout d'un coup. D'abord confondu avec les autres chouans, il leur avait laissé faire l'expérience de sa supériorité. Il était successivement devenu pour chacun, et tous, avant de devenir ses soldats, avaient été ses obligés. Moustache surtout ne pouvait oublier que, surpris par les Français sur la route de Cossé, il avait dû à Jambé-d'Argent de revenir sain et sauf, sans deshonneur parmi les siens.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

LES SUCCESSEURS DE JEAN CHOUAN.—COMMENT JACQUES—JAMBÉ-D'ARGENT.—LES ORGANISÉS LA CHOUANNERIE DU MAINE.—ATTACHEMENT DU BOURG D'ESTIVILLE.—JAMBÉ-D'ARGENT ET LE GENTILHOMME.

let, sans que sa pensée en parût ralentie ou troublée. Ajoutez à tant de dons l'irrésistible puissance du mystère! On ne connaissait ni ses retraites, ni ses ressources, ni ses moyens de communication. Il paraissait comme ces champions des romans de chevalerie que l'on voyait arriver la visière baissée, enlever tous les prix du tournoi, puis s'éclipser dans un nuage de possession. Aussi toutes les suppositions avaient-elles été épuisées à son sujet.

Après lui avoir successivement attribué les noms les plus connus de la Vendée, on commença à répéter tout bas celui de duc d'Esperance. Il venait, disait-on, pour reconduire le pays, en étudier les forces et préparer l'arrivée du comte d'Artois, espèce de messie politique toujours promis aux royalistes et toujours vainement attendu.

Vrai ou faux, un pareil bruit donnait à M. Jacques l'autorité du rang qui manquait à Jambé-d'Argent pour discipliner la chouannerie. Ce dernier lui demanda un jour: —Revenez-vous devant avoir lieu un château de Champ-Fleur, près de Laval. Arrivé à la gauche avenue, Tretton, qui avait avec lui deux de ses gens, la France et Sans-Peur, s'arrêta tout à coup près de la barrière. Il était pâle, ému, et semblait hésiter. Ses deux compagnons lui demandèrent qu'il pensait.

—Le pense, répondit Jambé-d'Argent, que le sort des chouans va dépendre de ce que décidera M. Jacques, et que je ne saurais peut-être pas lui expliquer ce que je compte, car les idées ressemblent au coup de fusil; pour qu'elles portent, ce n'est pas tout de faire feu, il faut encore viser. Aussi, j'ai un poids sur le cœur en pensant à la grandeur de ce que je vais faire et au peu que j'en suis.

—Allons donc! répondirent les chouans, qui ne comprenaient pas ces angousses d'une grande comédie. On demanda le plus fin des gens de ce côté-ci de l'eau? M. Jacques s'en contenta. —Oui, avec l'aide de Dieu! reprit vivement Tretton; il ne faut pas désespérer tant qu'il est pour nous.

—Et il se remit en marche vers le château. Ses craintes ne devenaient point, le reste, se réaliser. M. Jacques comprit son plan et l'adopta avec plaisir. Il fut décidé entre eux que chaque jour, M. Jacques irait se renseigner sur le commandement du camp, qu'elle s'était établie, mais qu'un chef suprême imprimerait l'unité à la guerre en dirigeant les efforts particuliers et les réunissant au besoin. Un service régulier devait être établi pour les dépêches; on disposait dans les bois et dans les églises des dépôts de vivres et de munitions; les pères devaient servir de guides, les mendiants d'espions, les femmes de messagers. On désigna des quartiers généraux auxquels furent donnés de nouveaux noms pour dérouter les bleus. Jambé-d'Argent choisit la métairie du grand Boudage, qu'il appela le camp des Hauts Prés. Ce fut là qu'il se rendit pour organiser l'insurrection d'après le plan convenu. Son premier soin fut de préparer dans la métairie une retraite aux frères fugitifs, aux femmes proscrites et aux blessés. Il ménagea, pour cela, dans les étables de l'étable amoncelées, selon l'usage, contre le pignon, un vide d'environ dix pieds, garni de planches. Ce réduit communiçait, à travers le mur, avec une seconde échelle plus vaste, ménagée au centre du grenier à foin. Le jour et l'air arrivaient par le haut. Ces deux retraites furent établies avec tant d'adresse, que les bleus fouillèrent vingt fois la métairie du grand Boudage sans pouvoir rien découvrir.

Ces précautions prises et la maison achevée, l'agitation recommença partout. Malgré la mort du jeune La Rivière, le rive droite de la Mayenne resta soulevée. Le comte occupa les environs de Craon et d'Atthé; Fortin se montrait vers Lassy; trois détachements, connus sous les surnoms de Rochambeau, de Chastines et de Lafayette, tenaient les bleus en échec dans la paroisse de la Chapelle; les autres se réunirent à M. Du Boisguoy n'avait pas quitté la forêt de Fontaine. Quant au Bas-Maine, Coquerat était revenu dans la campagne de Château-Gonthier; Garot, Branche-d'Or, Fraucourt, Soulaevan étaient toujours les bois de Miodon. Tout se préparait pour associer ces éléments de révolte et pour en assurer la continuation. Les chouans, la chouannerie du Maine n'avait été qu'un commencement; les bleus remplaçant le gibier; elle allait enfin devenir une guerre.

La première entreprise importante fut contre le bourg d'Estiville, défendu par un fort détachement républicain. Jambé-d'Argent convoqua pour cette expédition tous les chefs de bande qui purent être avisés. Sa troupe, forte d'environ six cents hommes, fut partagée en lui en deux colonnes inégales. La première, moins nombreuse, devait tourner le bourg et attendre, tout le jour, l'attaque de la seconde, dont il prit lui-même le commandement. Il arriva à six heures du matin, le bourg placé sur la route. Cinq soldats républicains qui y furent surpris, proposèrent de décider la garnison d'Estiville à se rendre sans combat; mais il n'était déjà plus temps. La première colonne avait commencé le feu malgré les ordres de Jambé-d'Argent, qui accourut au bruit de la fusillade. En arrivant, il trouva que les bleus s'étaient retranchés dans l'église et qu'ils défendaient avec avantage. Ses compagnons, voyant que quelque chose allait approcher était infailliblement atteint, se précipitèrent dans les maisons, d'où ils croyaient pouvoir tirer sur l'ennemi avec moins de danger; mais alors les habitants effrayés prirent la fuite au milieu des balles qui se croisaient, et en un instant, la place fut convertie de femmes épouvantées, de morts et de blessés, dont les cris empêchaient de faire entendre aucun commandement.

Jambé-d'Argent, qui avait espéré enlever par surprise le poste républicain, comprit que la précipitation et la débâcle de son avant-garde avaient tout compromis. La fusillade, entendue des canonnements voisins, allait attirer sur Estiville. En prolongeant l'attaque, on s'exposait à être enveloppé. Il ne restait plus d'espoir que dans l'intervention proposée par les cinq prisonniers faits au bourg de La Ferté. Il les demanda à la hâte; mais dans ce moment même, ceux qu'il avait déposés à leur garde accoururent, pâles d'horreur, en criant que Moustache venait de l'attaque de l'église. Il n'avait pu écouter ni les représentations des chouans, ni les prières de ces malheureux qui lui demandaient grâce; il les avait saisis tous cinq, les mains jointes et à genoux. Lui-même avait gardé, dans sa poche, le sang de son pas inégal, le visage inaltéré par le sang des victimes, ses yeux louches enflammés d'un délire sauvage, et poussant ces cris de bête fauve qui le faisaient reconnaître entre tous. Il venait de découvrir un amas de fagots qu'il montrait à ses compagnons.

—Vite, vite, cria-t-il, dressés les bourrées et apportez le feu.

—Brûler l'église, dit Moustache, pour que les bleus changent de couleur et deviennent rouges.

—Brûler l'église, dit Moustache, pour que les bleus changent de couleur et deviennent rouges.

—Brûler l'église, dit Moustache, pour que les bleus changent de couleur et deviennent rouges.

—Brûler l'église, dit Moustache, pour que les bleus changent de couleur et deviennent rouges.

Les choux résonnaient par un acclamation et coururent aux fagots. Jambé d'Argent, déjà ému du meurtre des prisonniers, se sentit saisi de pitié pour les malheureux qu'on allait brûler. Il s'élança vers ses gens, auxquels il défendit de passer outre. Une réclamation générale s'éleva. C'est le seul moyen d'empêcher toutes les voix; tu ne peux empêcher de combattre les patards; ce serait une honte à toi de les défendre.

Et les fascines continuaient à s'entasser; déjà elles touchaient le toit; vingt torches de paille venaient de s'allumer et allaient y mettre le feu. Jambé d'Argent arma son fusil.

— Eh bien ! s'écria-t-il, aucun de vous n'approchera sans avoir les deux pieds dans mon sang, car il faudra me tuer avant de pouvoir dire qu'une troupe que je commande a mis le feu à l'église ou l'ai été baptisé.

Ces mots troublèrent les choux; ils se regardèrent avec hésitation. Le souvenir invoqué par Treton était précisément le seul qui pût agir sur ces imaginations naïves.

— Au fait, c'est moi qui ai eu des choux crévés; mais ils l'ont à l'autre.

— Et, malgré eux, saisis de respect, ils éteignèrent les torches sous leurs sabots et s'éloignèrent lentement.

Dès le soir même, les républicains évacuèrent Astillé avec leurs blessés. Un seul ne les suivit pas. C'était un jeune soldat atteint d'une balle à la poitrine des premiers coups de fusil tirés par l'avant-garde royaliste, et qui, n'ayant pu gagner l'église, était allé tomber devant le seuil d'une pauvre fille nommée Madeleine.

— Dans l'après-midi, le jeune homme se remplit de larmes.

— Mais ! voyez ce pauvre malheureux qui va traverser faim de secours, dit-elle à sa mère.

— Au nom de Dieu ! reformez l'huissier, Madeleine, répliqua celle-ci épuvante; si les gens voyaient que vous avez pitié d'un bleu, ils viendraient nous massacrer.

— Madeleine repoussa la porte; mais les plaintes du soldat lui arrivaient toujours pendant les pauses de la bataille; seulement, elles allaient s'affaiblissant. Le cœur de la courageuse fille se révolta.

— On ne peut pourtant pas laisser ainsi à l'abandon une créature du bon Dieu, dit-elle. Cachez-vous, ma sœur, puisque vous craignez de mourir; pour moi, je sauverai le blessé, si la vierge le permet.

— A ces mots, elle ouvrit la porte sans hésiter, traversa la rue sous une pluie de balles et arriva à l'entrée d'un jardin de sa sœur; mais c'était un fardet trop lourd pour ses forces. Elle revint alors prendre deux échasses du chanvre qu'elle avait filé, les passa sous les bras du mourant, et put le traîner jusque dans sa cabane, où, malgré son épouvante, sa sœur l'aïda à se lever.

Après le départ des républicains, quelques voisins de Madeleine, qui voulaient se faire bien venir des choux, allèrent la dénoncer à Jambé d'Argent.

— Sur mon salut, s'écria-t-il quand on lui eut tout raconté, voilà une femme que je voudrais avoir pour sœur.

— Mais le bleu qu'elle a sauvé ? reprit les dénonciateurs déconcertés.

— Je me charge de lui, répondit Treton. Il l'envoya en effet, dès le soir même, un de ses compagnons de la Grande Chazotte, qui plaça le blessé sur un cheval et le conduisit au cantonnement de Cossé.

Quelques jours après, Treton alla attaquer le poste de Parné, qu'il enleva, ainsi que ceux du Froid-Fond et de Longue-Fuye. La mort de Jean Chouan avait agité à sa bande celle du bois de Mison; il se mit en campagne à la tête de cette nouvelle troupe, et força successivement les cantonnements des républicains. De son côté, Francœur décima les grenadiers de Meslay, et Coqueran s'empara de Saint-Laurent et de Cherré.

Grâce au plan de Jambé d'Argent, la guerre avait ainsi changé de caractère. Les insurgés, jusqu'alors traqués dans les bois, en sortaient à leur tour pour assiéger les patriotes dans leurs villages.

Les libarassements quelques gentilshommes chefs de bande, restaient en dehors du mouvement. Dédaignant de se mêler à ces paysans qui combattaient sans attendre leurs ordres, ils continuaient à prouver leur dévouement de ridicules intrigues et de plus ridicules espérances. L'un d'eux, qui habitait le district où commandait Louis Treton, après avoir embouché à prix d'or les choux les plus agerités des bandes voisines, s'en était formé une garde personnelle uniquement employée à défendre son château, Jambé d'Argent, averti qu'il enlevait à l'insurrection ses meilleurs soldats, voulut le voir. Il se rendit chez lui avec son frère et un autre choux nommé Prio.

Le gentilhomme donna précieusement à dîner et venait de se mettre à table avec sa compagnie. Il n'y avait que de maigres quantités de viande, mais les émissaires revenant de chercher la France en Allemagne, et quelques abbés chargés, comme dans le bon temps, de chanter au dessert Bacchus et l'Amour. On se fit entre les trois choux sans que personne se dérangeât. Jambé d'Argent, qui voulait éviter un débat devant témoins, demanda s'il ne pouvait parler seul au maître.

— C'est moi, tu n'as qu'à dire ce qui t'arrêta, répondit le gentilhomme.

— Je dirai donc, reprit Jambé d'Argent, que vous venez pour rappeler à votre devoir.

— Et comme tout le monde avait relevé la tête avec surprise, il expliqua la nécessité de l'insurrection, reprocha au gentilhomme son inaction, et l'avertit de ne plus occuper à la seule défense de ses plaisirs des gens indispensables à la défense des paroisses. Les nobles convives avaient écouté, stupéfaits et indignés; quand au maître du château, il risqua en émettant un petit piteux froncement de lèvre inouï pour l'époque, et en jetant ses débris à une grande levrette couchée à ses pieds. Quand Treton eut achevé, il regarda sa compagnie.

— Voilà où nous sommes, messieurs, dit-il avec une ironie hautaine; la révolution a été jusqu'à nos campagnes, et la noblesse n'a plus à choisir qu'entre la scélératesse des républicains bleus et l'insolence des républicains blancs. Heureusement que les premiers n'osent venir ici, que je puis faire jeter au second à la porte.

Il avait avancé la main vers une sonnette d'argent placée devant lui; Treton changea de couleur, et ses yeux s'allumèrent.

— Le maître d'ici n'a pas réfléchi à ses paroles, dit-il en se contenant avec peine; j'attends sa réponse.

— Tu vas la connaître, interrompit le châtelain qui avait sonné.

se, tandis que nous autres, pauvres gens, nous nous battons pour elle.

Et, sortant sans rien ajouter, il regagna le camp des Hauts Prés.

Ce qui venait de se passer lui prouvait encore mieux la nécessité d'un chef supérieur dont l'autorité ne fût point entachée de roture. Par malheur, M. Jacques dut le devoir d'aller agréer la nomination par le chef des deux rives, avait subitement disparu. On l'avait vu par la dernière fois longer les prairies de Chailland au galop de son cheval, traverser la Mayenne et s'enfoncer dans les bois de Montreux. Depuis, il ne s'était plus remonté, et toutes les recherches pour retrouver ses traces avaient été inutiles.

Jambé d'Argent se décida à le faire nommer sans attendre son retour, et donna en conséquence rendez-vous à tous les chefs de bande de la rive droite, près de l'étang de la Ramée; mais les républicains furent avertis de ce mouvement par l'imprudence ou la trahison d'un messager. En arrivant au lieu convenu, Treton y trouva un premier détachement de bleus qu'il extermina après trois heures de combat, à peine avait-il eu le temps de relever ses blessés qu'un second détachement parut. La lutte, cette fois, fut plus longue, mais se termina à l'avantage des choux. Enfin, au moment où ceux-ci reformaient leur bande dispersée, un troisième détachement se présenta à l'improviste et ne se retira qu'après avoir perdu une vingtaine d'hommes.

Les engagements successifs s'étaient prolongés jusqu'au soir. Les choux, qui tombaient de lassitude et de faim, ne songeaient plus qu'à trouver une retraite, lorsqu'une colonne de cinquante patriotes les atteignit en vue des bois de la Chapelle du Bourgeois-Prêtre, et recommença l'attaque. La partie était, cette fois, trop inégale. Jambé d'Argent ordonna à ses gens de se jeter derrière les buissons et de gagner le fourré, tandis qu'il restait en arrière; pour rallier les troupes et occuper l'ennemi; puis, presque à la lisière du bois, une balle l'atteignit au moment où il faisait face aux bleus, lui laboura la poitrine et sortit par-dessous son épau.

En le voyant tomber, tous les choux s'arrêtèrent.

— Ce n'est qu'un homme mort, dit Jambé d'Argent, qui venait de des flots de sang; saisissez la balle et laissez-moi.

— Non pas, s'écria Prio; nous avons été ensemble tout petits, et s'il plait au bon Dieu, nous mourons le même jour. Que les autres amènent un peu les patards; moi, je me charge de l'emmener.

Et, enlevant Jambé d'Argent dans ses bras, il courut avec lui jusqu'au fourré, où les bleus cessèrent de les poursuivre.

Le lendemain fut une embuscade d'un américain, M. Henry Wheaton, déclara un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

juillet 1852, exprimant son intention de devenir citoyen des Etats-Unis. Mais ce n'est pas tout, car Kosztia avait fait un serment, et ce serment, c'est celui de la cour, c'est-à-dire celui du greffier dépositaire de la déclaration. On ne le regarde pas comme authentique, et au reste, il est question que de l'intention de devenir citoyen des Etats-Unis.

M. Hulseman considère comme un fait fort aggravant l'ordre signifié par le commandant du *Husard*, M. Ingraham, au commandant du *Husard*, M. Kosztia, de jeter le corps de son frère, le corps de vive force, si la remise ne se faisait dans un temps limité. Sur le refus de l'officier Autrichien, la collision devenait imminente, et le Consul Général prévint ce malheur, qui aurait causé la destruction d'une partie de la ville de Smyrne, en consentant à ce que Kosztia fut remis à la garde du Consul de France.

C'est alors que le débat commença entre les deux gouvernements Autrichien et Américain. Le gouvernement Autrichien adopta entièrement la manière de voir de son représentant à Constantinople. Au nom de Kosztia, n'a pas cessé d'être sujet Autrichien. Les lois de son pays ne lui permettent pas de rompre, de son chef et sans sa permission préalable, les liens de sa nationalité. Les formes mêmes de la loi américaine, qui s'appliquent à Kosztia, n'ont pas été trouvées dans un acte de guerre commis en pleine paix, et dans un port neutre, comme une atteinte au droit des gens. On veut que cet acte soit condamné par le gouvernement américain, vu que Kosztia n'est pas un sujet américain, et qu'il n'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

Le respect pour la neutralité va si loin, que toutes les autorités qui ont écrit sur la matière, et qui ont déclaré un homme d'état américain, M. Henry Wheaton, déclarent un attentat d'attaquer même un bâtiment ennemi dans des eaux neutres. En quels termes "censurer" des l'agression dirigée, dans un port neutre, contre le navire d'une "puissance amie" ?

Voici maintenant des extraits du résumé que fait le Courrier des Etats-Unis de la dépêche de M. Marcy :

M. Marcy aborde, à son tour, l'histoire de Kosztia. Il rappelle comment celui-ci chercha refuge en Turquie, la manière dont il quitta ce pays pour venir aux Etats-Unis, et sa déclaration pour devenir citoyen américain. Après 23 mois de séjour en guerre, il s'appartient qu'au Souverain, et au Congrès seulement et exclusivement dans les Etats-Unis.

L'acte agressif de M. Ingraham a eu lieu dans un port neutre, c'est-à-dire dans l'Asie la plus sacrée que reconnaisse le droit des gens.

fondant sur ce que celle convention ne pouvait s'appliquer aux républicains de Kosztia. Un officier turc de haute distinction, Cihelid Effendi, a déclaré à M. Brown "que l'Autriche a le droit de saisir personne sur le territoire ottoman, pour des motifs politiques." Il est certes anormal de voir l'Autriche accuser les Etats-Unis d'avoir violé les droits de la Turquie, quand la Turquie elle-même, proteste contre l'Autriche et exerce entièrement les droits de son territoire.

Kosztia expulsa de la Turquie en 1851, à la condition d'un banissement perpétuel, par le fait de l'Autriche, ne pensait plus être réhabilité désormais comme sujet autrichien. Il avait encore cessé d'être Autrichien, aux termes d'un décret impérial de 1832, qui déclare "émigrants illégitimes" et privé de tous droits civils et politiques les sujets qui quittaient le territoire sans permission et avec l'intention de ne plus revenir. La main de l'Autriche elle-même avait eu soin de rompre tous les liens qui pouvaient rattacher Kosztia à son souverain.

Il demeure démontré, par l'examen des lois et des faits, que les personnes qui ont agi au nom de l'Autriche en cette affaire n'avaient ni droit ni autorité; de son côté, l'autorité civile turque n'est intervenue en rien. En admettant donc, comme le prétend l'Autriche, que les agents américains aient agi sans droit, amicaux, et non en vertu de la convention, ce n'est que dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

On ne prétend pas que cette première démarche dans la voie de la naturalisation lui ait conféré tous les droits civils de citoyen américain, mais elle suffit, dans le fait, à le trouver dans une partie absolue de position. Pour couronner ces arguments, M. Marcy se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

La question d'autorité préalable faite par Kosztia, est tout d'abord résolue par la production d'une copie d'acte légalisé.

triche n'avait nulle autorité pour les entraver dans l'exercice de ce droit et la déviance de Kosztia.

Et que, dans les circonstances particulières et extraordinaires où il se trouvait, l'intervention du capitaine Ingraham a été légitime et convenable.

Ces conclusions indignent à M. Hulseman la réponse que M. Marcy est chargé de faire à ses demandes.

Le président ne voit pas qu'il y ait lieu de désavouer les actes des agents américains en ce qui concerne Kosztia. Il déclare respectueusement la demande de satisfaction présentée par le gouvernement américain.

Le président ne peut non plus consentir à ce que Kosztia soit remis au consul autrichien à Smyrne. Mais après un mûr examen, il a chargé le secrétaire d'Etat "de communiquer à M. Hulseman l'espoir que l'empereur d'Autriche prendra les mesures opportunes pour faire remettre Martin Kosztia dans les mêmes conditions où il se trouvait avant d'être arrêté dans les rues de Smyrne, le 21 juin dernier."

LA TENURE SEIGNEURIALE.—S'il est dans le pays un journal qui s'intéresse depuis plus longtemps que la *Minerve* à l'abolition de la tenure seigneuriale, nous ne pensons pas que ce soit le *Moniteur* de la nation. Ce journal se souvient seulement qu'avant sa naissance, la *Minerve* avait eu à combattre contre l'abolition de la tenure seigneuriale.

Le *Moniteur* se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

Le *Moniteur* se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

Le *Moniteur* se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

Le *Moniteur* se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'écarter "de sa protection son lui."

Le *Moniteur* se propose de prouver qu'au moment de son arrestation "Kosztia avait le caractère national d'un Américain, et que le gouvernement des Etats-Unis était en droit d'



Lettres patentes. TEMPS ET TRAVAIL ÉPARGNÉ. SONT DE L'ARGENT GAGNÉ. B. P. PAIGE & CIE. SEULES PATENTÉES.

M. JOS. ROY, L'HONNEUR d'informer les MM. de la Clergé, et les Fabriques, qu'il a en main une assez grande quantité de vieux VINS de Messe et de Porto, qui grâce à la solidité des voûtes de son ancien établissement, ont pu être sauvés du feu qui a détruit sa maison en Octobre dernier.

M. GEORGE F. GRAHAM, Professeur de Musique, informe le public qu'il se propose de donner une partie de son temps pour ACCORDER LES PIANOS FORTE; et tous les ordres laissés à sa résidence, exécutés avec ponctualité.—18, rue St. Laurent. Montréal, 4 Juin 1852.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLE. À VENDRE À BAS-PRIX. PAR les soussignés, le MANUEL ÉLÉMENTAIRE de PRATIQUE d'AGRICULTURE, recommandé aux instituteurs par M. le Surintendant de l'Éducation, J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent BEAUCHEMIN & PAYET.

POELES. SE manufacturier et à vendre à la Fonderie de Montréal et ouvrage de la cité. Poeles doubles de goût 28 à 36 pouces Do (ho) 36 à 40 Do (ho) 40 à 46 Do de cuisine, d'un nouveau patron Tous d'une qualité supérieure et à des prix modérés.

Situation demandée. UN jeune homme qui a fait un cours d'étude d'écriture se place comme COMMISS dans un magasin de cette ville. Il parle les deux langues. S'adresser par lettre au bureau de la "Minerve", aux initiales J. B. T.—10 sept.—imp

Nouveaux Fruits. E brick "MALAGA" Capt. Dobby, venant de Malaga, arrivera ici vers 15 OCTOBRE prochain, avec une forte cargaison de FRUITS NOUVEAUX, bien choisis et assortis, et sa cargaison entière sera vendue à l'encan. Les autres détails seront donnés à son arrivée. NOAD, YOUNG & Cie. Montréal, 20 sept.

COMPAGNIE DE MONTREAL POUR L'EXPLOITATION DES MINES. UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au Bureau de la Corporation, en cette Cité, MERCREDI, le 26ème jour d'OCTOBRE prochain, à UNE heure P. M., pour considérer s'il est à propos de prendre et de payer les PLACES DE MINES sur le Lac Supérieur, auxquelles la Compagnie a droit. R. McNAUGHT, Agis. Secrétaire Montréal, 15 sept.

AU CLERGE. ORGUES. SAMUEL R. WARREN, No. 10, RUE ST. JOSEPH. A maintenant en main et manufacture constamment avec de grandes facilités et des améliorations importantes. O R G U E S pour ÉGLISE, HARMONIUM pour ÉGLISE et HARMONIUM pour SALON. Des orgues plus élégantes ayant de quatre à six registres, seront construits à ordre dans un court délai, à bas-prix et à des conditions libérales; et garantis être d'une qualité égale en mécanisme, pouvoir, beauté de tout et de combinaison à toutes autres manufactures ici ou ailleurs. Harmoniums de deux à douze registres, ayant un excellent ton d'orgue et étant un des instruments les plus parfaits et les plus en usage.—5 avril

M. RANDON. SI M. RANDON, de Paris [France], qui l'on croit être à Montréal, on dans quel-que-une partie du Canada, vient passer au bureau du poste de Gazette, il y trouvera une communication de quelque importance et venant de ses amis. Montréal, 1 sept.

MACKINTOSH & Cie. MARCHANDS À COMMISSION ET D'EXPORTATION. GRANDE RUE, Portland, Maine. 22 sept 1853—A

MARCHANDISES SÈCHES. FAITES ATTENTION! G. O. DELORME, No 23, SUR LA RUE SAINT-LAURENT COIN DE LA RUE VITRE, INFORME respectueusement ses nombreux pratiques, tant de la ville que de la campagne qu'il a reçu par les premiers arrivages À DES PRIX EXTRAÛMEMENT RÉDUITS. Plusieurs caisses chapeaux de paille pour dames. BIEN BAS PRIX. MM. les marchands de la campagne qui achètent pour un certain montant obtiendront un délai raisonnable. V. E. Z. ACHETER A B O N MARCHÉ.—14 mai 1853.

PIANO FORTÉ. À VENDRE à bon marché et pour l'argent comptant un EXCELLENT Piano anglais de "Rosewood", contenant 61 octaves. Cet instrument est la propriété d'un Monsieur qui l'aime. S'adresser au magasin de piano de M. HOOD, No. 29, rue Notre-Dame, où on pourra voir l'article offert en vente.

ENSEIGNE DE L'AROSOR ROUGE, No. 5 et 7 Rue Craig. M. CADORET & FRÈRE, tout en remerciant leurs pratiques pour l'encouragement qu'ils en ont reçu, informent les citoyens de Montréal et des Campagnes environnantes qu'ils ONT OUVERT un établissement considérable d'articles en Fer blanc, cuivre, etc., qui vendent au gros et en détail.

A LOUER. Une MAISON, en bois à deux étages, située dans la rue Sanguin, près de la rue Craig, s'adresser à Mr. ELKURI Sr. EAN, en haut de la rue St. Denis.—27 sept—

CHEMIN DE FER DU GRAND TROUC. Soumissions demandées. ON demande des Soumissions pour la construction de DOUZE BARGES de PREMIÈRE CLASSE, longues de 90 pieds et larges de BOUTS 22 pieds, profondeur de 6 pieds et elles devront être livrées à Montréal, à l'ouverture de la navigation dans la printemps 1854. On peut obtenir plus de particularités, en s'adressant au soussigné au bureau du Chemin de Fer du Grand Trou, Champ de Mars, Montréal. JAMES HODGES. 15 sept.—m

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GRAND TROUC DU CANADA. AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DÉMAYÉES DANS LES CI-DEVANT COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER DU SAINT-LAURENT ET ATLANTIQUE ET DE QUÉBEC. Les certificats de fonds dans les Compagnies de Chemin de Fer du Saint Laurent et Atlantique et de Québec et Richmond, devront être donnés au temps auquel le change est effectué. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Trou, Champ de Mars, Montréal, 17 septembre 1853.

AVIS. EST par les présentes donné que les certificats de fonds dans la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GRAND TROUC DU CANADA, qui doivent être donnés en échange de certificats de fonds déjà payés dans ces Compagnies, sont maintenant prêts à être livrés au Bureau de la Compagnie, Petite Rue St. Jacques, Montréal.

DISTRICT DE MONTREAL. UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE, ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes qu'elles y soient présentes et à toutes autres personnes qui y soient présentes et à toutes autres personnes qui y soient présentes et à toutes autres personnes qui y soient présentes.

CHANGEMENT DE DEMEURE. ED. GAUTHIER, MARCHAND-TAILLUR, RUE NOTRE-DAME, PIS-A-PIS Le Nouveau Palais de Justice. L'É soussigné a transféré son magasin, du coin des rues St. Denis et Notre-Dame, dans une des maisons de l'Hon. J. Ferrier, TROISIÈME PORTE de la rue St. Vincent, et voisine de celle de la Pharmacie Canadienne, de C. Van Felton & Cie, en face du Nouveau Palais de Justice. Le soussigné profite de cette occasion, pour annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a reçu par les premiers arrivages via Boston, son assortiment de MARCHANDISES SÈCHES françaises, anglaises, américaines etc., consistant en Drap, Carmines, Deskins et étoffes pour veste, etc., etc.

Huiles! Huiles! Huiles! LES soussignés ont l'honneur de l'annonce de toute autre occupation, à l'achat et au débit sur COMMISSION DES HUILES DE TOUTE SORTES. Comme il sont AGENTS pour le commerce des Huiles clarifiées de toutes sortes de Drogues, ils peuvent offrir aux acheteurs les MEILLEURES HUILES CLARIFIÉES, aux conditions les PLUS LIBÉRALES. Les Huiles exprimées, pour l'hiver, restent limpides à des degrés qui varient de 32° à 20° Farenheit. Elles sont, avec confiance, l'attention du commerce sur leurs articles, dont le fonds, tant pour ceux arrivés que pour ceux qu'on attend, se composent de: Huiles, blanches et non blanches, de spermaceti, pour l'hiver, Huiles d'Olive, de Gallipoli, la meilleure qualité, Huiles de No. 2, Huiles supérieures, exprimées durant l'hiver, pour rouges et jaunes, Huiles de phoques, pâle et colorée Huiles pures de morue, de chien de mer et de baleine.

Fire and Life Insurance Co. OF LONDON. COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DU GLOBE DE LONDRES. UN MILLION STERLING. Tout réalisé, et placé à profit, les assurés étant par là en mesure de pouvoir payer immédiatement les pertes les plus étendues. L'É soussigné ayant été nommé le seul agent pour la ville de Montréal, continue à accepter des risques contre le feu à des taux favorables. Les pertes sont promptement remboursées sans escompte ni déduction, et sans référence aux bureaux de Londres. HENRY CHAPMAN, Agent de l'Assurance du Globe Montréal, 4 mai

A LOUER. Une maison en briques, contenant cinq appartements, situés sur la rue St. Catherine, près de l'Église St. Jacques. S'adresser à l'agent à son bureau. 7 Juin 1853.

A VENDRE, PAR A. PREVOST & CIE. 50 barriques et quarts Huile de Lin 230 do do de pale de loup marin et de baleine —Aussi— 2000 peches de Toile de gris du pays 2000 pièces Étoffe grise du pays Attendues par les premiers arrivages d'automne et actuellement en magasin. 50 balles Couvertes à quatre Points et de Whitney 25 balles Flanelle, Baize et Carisès 10 balles Pétrole du pays, grise, étoffée et de couleur. Draps Whitney, de castor, de pilot, étoffée et de couleur, Mémoires français, Casimirs etc. —6 sept.

AVIS. L'É et après LUNDI, le 5 courant, la MAL-LE pour PORTLAND sera FERMÉE à ce Bureau à SIX heures et DEMIE, A. M., tous les Jours. Et pour ST. JEAN, N. B., les LUNDIS et MERCREDIS, à la même heure. Bureau de Poste, Montréal, 2 septembre. 10

INSTITUTRICE DEMANDÉE. ON DEMANDE dans une Famille Privée résidant à la campagne UNE INSTITUTRICE qualifiée, pour enseigner le Français, l'Anglais et le Piano, à trois jeunes Demoiselles. S'adresser au Bureau de la "Minerve". 3 sept.—mu

Propriété de Valeur à vendre. A vendre toute cette PROPRIÉTÉ si avantageusement située à l'entrée de la grande rue de St. Laurent, de cette ville, près de la rue Craig, mesurant 83 pieds, 8 pouces, sur le devant, et 83 pieds, 8 pouces, par derrière, sur la rue St. Dominique, par une profondeur de 134 pieds, 6 pouces: cette propriété sera vendue soit en un seul lot ou divisée de manière à satisfaire les acheteurs. CONDITIONS FACILES. Pour plus amples informations, s'adresser à JOHN OSTEL, écrivain, architecte, ou à GEO. WEEKS, écrivain, notaire. Montréal, 29 octobre 1852.—u

NOUVEAU MAGASIN. D'ÉPICERIES, COINS DES RUES MCGILL ET DU COLLEGE, CÔTÉ OUEST. MESSIEURS P. T. MASSON & FILS ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'épicerie à la place ci-dessus, où ils auront toujours en main un grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Vins, etc., qui disposeront à des prix très-réduits. Les Marchands et familles de la campagne qui voudront bien les honorer de leur pratique seront satisfaits de la manière dont ils seront servis. Tous les ordres qui leur seront adressés seront remplis avec soin et promptitude. Tout leur fonds de marchandises est entièrement nouveau et importé par les derniers arrivages. Montréal, 8 sept.

A VENDRE, DEUX superbes TERRES situées sur le Canal Chamblay, à mi-chemin entre St. Jean et Chambly, dont une a été ci-devant occupée par le colonel Cuyler, ensuite par Mr. Henshaw et enfin par Mme. veuve P. Kautz, qui en est actuellement la propriétaire, et contient 2 arpents sur 25, sur laquelle il y a une maison à deux étages, un verger et plusieurs autres bâtiments. Termes faciles et un long crédit. Pour les conditions, s'adresser à la propriétaire, sur les lieux, ou à 18 août—tam

DENTISTE. LE DR. JOURDAIN, de la Faculté de Médecine de Paris, l'honneur de prévenir le public qu'il reçoit chez lui de 9 à 10 heures, rue Notre-Dame, No. 90, vis-à-vis le Palais de Justice DENTS et DENTIERES d'après les procédés plus nouveaux, usités en France.—4 sout.

Aux Magons en pierre, en briques et Plâtriers. UN assortiment complet de TRELLES du meilleur Cast-steel, pour maçons en pierre et en briques de "Bradley & Cie." et autres bons maçons, Truelles pointues, Marteaux, niveleurs, pioches, pelles, Plombs et niveleurs, Plombs pour niveler avec des pointes en acier, liques, etc. Truelles de Cast-Steel, pour plâtriers, des manufactures de "Warrall & Cie." et "Hoe & Cie." et "Bradley Cie." de tous grands maçons. Truelles pour corniches et tous les instruments concernant les plâtriers, des manufactures de New-York, de Londres, Brosses et Blanchissoirs etc., de New-York et de Londres pour plâtriers. A vendre, au MAGASIN D'OUTILS DE MONTREAL, ENSEIGNE DU MARTEAU, No. 201, Rue St. Paul. 14 avril

G. L. ROLLAND. EN GROS ET EN DÉTAIL. MAISON VOISINE DE S. GIRALDI, Place Jacques-Cartier, No. 48, Montréal. ENSEIGNE DE LA GROSSE BOTTE ROUGE ET DU CASTOR. L'É soussigné informe ses pratiques et le public en général, tant de la campagne que de la ville, qu'il ouvre, le 1er mai prochain, à l'endroit indiqué ci-dessus, UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT qui sera surpassé par aucun autre, à Montréal. Il aura à vendre à des prix modérés: Cuir de toute sorte; veaux français, vreaux français, marquis, peaux de chèvre et de mouton; cuirs à harnais à sel; cuirs à sellerie et d'empilage de toutes sortes; peaux de taure, vache, d'âne, harnais, selles, etc. Ornements et fournitures de tous genres, pour sellerie et pour toutes autres manufactures de ces articles. Chausseries de toutes dimensions et espèces, des plus délicates jusqu'aux plus grossières. Il aura toujours des ouvriers habiles à son service; et l'on pourra compter sur une prompte et fidèle expédition de toutes commandes. Ses relations commerciales avec les meilleures manufactures des États-Unis, le met à même de satisfaire tous les goûts de ses pratiques. Mr. Rolland espère par son attention et ses articles qu'il a choisis lui-même aux États-Unis, avoir part au patronage du public. G. L. ROLLAND. 19 avril.

ROBERT MITCHELL, PLOMBIER, FONDEUR EN CUIVRE ET OUVRIER POUR LES APPAREILS DE GAZ. MAGASIN DE LUSTRE POUR GAZ, Sur la Place du Marché au Poin, [Deuxième porte de Ramsay et McArthur.] MAGASIN Rue St. Henri, (en face de l'Hôtel Grant.) Il tient constamment en main un assortiment de DESTRIERS, PAIN, BRACKETS, PENDANTS, etc. Tout ordre pour GOUTIÈRES, OUVRAGES EN PLOMB sera reçu aux deux places, et recevra la plus grande attention.—6 août—A

JOSEPH BEAUDRY, MARCHAND-TAILLEUR. RUE MCGILL, 21, MONTREAL. PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a transporté sa boutique de tailleur à l'adresse ci-dessus. Il a reçu par les premiers arrivages un large assortiment de DRAPS, CASIMIRS, DOESKINS, étoffes pour vestes, etc., ainsi qu'un assortiment général de HARDÉS FAITES, dans le dernier goût, à des prix réduits, pour argent comptant.—28 avril.

Herbes conservées à l'usage de la cuisine par "Makepeace." CES HERBES SONT CONSERVÉES SOUS UNE FORME TOUTE PARTICULIÈRE POUR L'USAGE DE LA CUISINE EN GÉNÉRAL. Les directions sont sur l'étiquette de chaque bouteille. MARCIE de Pork frais pour par-frais, canards, oies, etc. Tardie, porc ven, dindons, lièvres et toute espèce de gibiers. Poudres d'herbes conservées, pour donner un goût aux soupes, sauces, etc. Poudre de celeri brune pour dito Poudre d'origan, pour donner un goût aux soupes, sauces et gravies, etc. Poudre d'achalote, pour dito Poudre de raifort, retentant toute son goût piquant, et excellent pour mêler avec la moutarde, etc. Les soussignés ont importé une grande quantité de articles ci-dessus mentionnés et qui sont maintenant en grand usage dans les hôtels de Londres et en reconnaissance l'attention aux propriétaires de ces hôtels, et surtout aux familles. A. V. SAVAGE & CIE. Droguistes, et vis-à-vis le Palais de Justice. 20 août

Tapis à l'Huile. M. A. LAFLAMME, 165, rue Craig à Montréal, OFFRE en vente, 30 ps., de tapis de 18 pieds par 50 pieds de longueur, fleuris et patrons assortis à couper, pour salies à dîner, passages et escaliers, tapis de table, tabliers carrés, nœuds, sacs cirés, capotes, pelles, rideaux pour voitures, toiles de chapeaux et toutes sortes de toiles cirées avec des vœux Bruxelles ou Turque [on peut le de très bons tapis cirés pour plancher.—23 av.

MANUFACTURE DE PIANOS, No. 29, SUR LA RUE NOTRE-DAME, Est, Cidevant Foreman de MEAD, FRÈRES & CIE. J. D. HOOD

DUQUENOY. L'É soussigné vient de recevoir une magnifique collection d'articles les plus riches et les plus fins dans sa ligne, lesquels, ajoutés à son assortiment ordinaire forment un fonds de marchandises les plus nouvelles et les mieux choisies, parmi lesquelles l'on trouvera: montres en or, anglaises et suisses, couvertes, double fonds magiques et à huit jours. Chaînes d'or des derniers patrons, bracelets, médaillons, bagues, jones, cachets, épinglettes, boutons de chemises et de gilets, cachets et clefs de montre, croix en or et ornements de cour pour Dames, etc., aussi, lunettes, longues d'or, argent, acier et écaille, microscopes, loupes, instruments mathématiques, longue-vues, boussoles, cuillères et fourchettes d'argent et plaqués, peignes, cannes, porte-feuilles, vaisselle plaquée, et objets de fantaisie à l'infini. Le public est respectueusement invité à visiter son établissement, rien ne sera épargné pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. L. P. BOIVIN, 10

Importation d'Automne. VENDRE: 500 pièces Étoffe du pays, grise, première qualité 10 balles Imitation anglaise, bas prix 17 caisses Sattinette, de couleur assortie 7 Colbourg et Orléans, beau lot 13 sept. JEAN BRUNEAU.

Flanelle, Carisè et Tapis. A VENDRE:—23 balles rouge, blanche, jaune, rose, verte et bleue. 11 balles Carisè et Serge 7 Baize vert et bleu 5 "Saxony", écailate, rose et carreaud 6 "Tapis assortis 13 sept. 1853—A JEAN BRUNEAU.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIES, COINS DES RUES MCGILL ET DU COLLEGE, CÔTÉ OUEST. MESSIEURS P. T. MASSON & FILS ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'épicerie à la place ci-dessus, où ils auront toujours en main un grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Vins, etc., qui disposeront à des prix très-réduits. Les Marchands et familles de la campagne qui voudront bien les honorer de leur pratique seront satisfaits de la manière dont ils seront servis. Tous les ordres qui leur seront adressés seront remplis avec soin et promptitude. Tout leur fonds de marchandises est entièrement nouveau et importé par les derniers arrivages. Montréal, 8 sept.

A VENDRE, LES soussigné viennent de recevoir: 20 boîtes Tabac (poids 58'85' lbs) Différentes marques. 25 grosses Tabac coupé pour fumer "Jenny Lind." 10 mottes Cigares, Havana, différentes marques. HENRY CHAPMAN & CIE. 10 septembre

Moulages Français. RECEMMENT reçus par le navir CANON directement de France, un bel assortiment de meule à moulins et pierres à moulages de divers genres et dimensions. RENAUD & FRÈRE 4 août 1853.

FABRIQUE DE CAROSSES, VOITURES LÉGÈRES, PHAETON, etc. DE MARTIN GRAVEL, No. 113, Rue Craig, faisant face à la Rue St. François-Xavier. L'É soussigné ayant ouvert une Fabrique considérable de carosSES, voitures légères, Phaetons, Calés, etc., à la place ci-dessus désignée, informe le public que l'on trouvera un assortiment étendu de voitures d'été et d'hiver de toutes les qualités et de tous les prix, qui garantira pour n'être surpassés par aucune autre fabrique du pays pour l'élegance, la solidité et le fini. Ses prix seront très modérés. MARTIN GRAVEL. Montréal, 30 août.

Boulangier Demandé. ON a besoin d'un bon Boulangier qui aurait déjà servi comme tel à la Campagne et qui pourrait demeurer à la Campagne, s'adresser au bureau de La Minerve. 28 juin.

MAGASIN DE LUSTRE POUR GAZ, Sur la Place du Marché au Poin, [Deuxième porte de Ramsay et McArthur.] MAGASIN Rue St. Henri, (en face de l'Hôtel Grant.) Il tient constamment en main un assortiment de DESTRIERS, PAIN, BRACKETS, PENDANTS, etc. Tout ordre pour GOUTIÈRES, OUVRAGES EN PLOMB sera reçu aux deux places, et recevra la plus grande attention.—6 août—A

JOSEPH BEAUDRY, MARCHAND-TAILLEUR. RUE MCGILL, 21, MONTREAL. PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a transporté sa boutique de tailleur à l'adresse ci-dessus. Il a reçu par les premiers arrivages un large assortiment de DRAPS, CASIMIRS, DOESKINS, étoffes pour vestes, etc., ainsi qu'un assortiment général de HARDÉS FAITES, dans le dernier goût, à des prix réduits, pour argent comptant.—28 avril.

Herbes conservées à l'usage de la cuisine par "Makepeace." CES HERBES SONT CONSERVÉES SOUS UNE FORME TOUTE PARTICULIÈRE POUR L'USAGE DE LA CUISINE EN GÉNÉRAL. Les directions sont sur l'étiquette de chaque bouteille. MARCIE de Pork frais pour par-frais, canards, oies, etc. Tardie, porc ven, dindons, lièvres et toute espèce de gibiers. Poudres d'herbes conservées, pour donner un goût aux soupes, sauces, etc. Poudre de celeri brune pour dito Poudre d'origan, pour donner un goût aux soupes, sauces et gravies, etc. Poudre d'achalote, pour dito Poudre de raifort, retentant toute son goût piquant, et excellent pour mêler avec la moutarde, etc. Les soussignés ont importé une grande quantité de articles ci-dessus mentionnés et qui sont maintenant en grand usage dans les hôtels de Londres et en reconnaissance l'attention aux propriétaires de ces hôtels, et surtout aux familles. A. V. SAVAGE & CIE. Droguistes, et vis-à-vis le Palais de Justice. 20 août

Tapis à l'Huile. M. A. LAFLAMME, 165, rue Craig à Montréal, OFFRE en vente, 30 ps., de tapis de 18 pieds par 50 pieds de longueur, fleuris et patrons assortis à couper, pour salies à dîner, passages et escaliers, tapis de table, tabliers carrés, nœuds, sacs cirés, capotes, pelles, rideaux pour voitures, toiles de chapeaux et toutes sortes de toiles cirées avec des vœux Bruxelles ou Turque [on peut le de très bons tapis cirés pour plancher.—23 av.

MANUFACTURE DE PIANOS, No. 29, SUR LA RUE NOTRE-DAME, Est, Cidevant Foreman de MEAD, FRÈRES & CIE. J. D. HOOD

DUQUENOY. L'É soussigné vient de recevoir une magnifique collection d'articles les plus riches et les plus fins dans sa ligne, lesquels, ajoutés à son assortiment ordinaire forment un fonds de marchandises les plus nouvelles et les mieux choisies, parmi lesquelles l'on trouvera: montres en or, anglaises et suisses, couvertes, double fonds magiques et à huit jours. Chaînes d'or des derniers patrons, bracelets, médaillons, bagues, jones, cachets, épinglettes, boutons de chemises et de gilets, cachets et clefs de montre, croix en or et ornements de cour pour Dames, etc., aussi, lunettes, longues d'or, argent, acier et écaille, microscopes, loupes, instruments mathématiques, longue-vues, boussoles, cuillères et fourchettes d'argent et plaqués, peignes, cannes, porte-feuilles, vaisselle plaquée, et objets de fantaisie à l'infini. Le public est respectueusement invité à visiter son établissement, rien ne sera épargné pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. L. P. BOIVIN, 10

Importation d'Automne. VENDRE: 500 pièces Étoffe du pays, grise, première qualité 10 balles Imitation anglaise, bas prix 17 caisses Sattinette, de couleur assortie 7 Colbourg et Orléans, beau lot 13 sept. JEAN BRUNEAU.

Flanelle, Carisè et Tapis. A VENDRE:—23 balles rouge, blanche, jaune, rose, verte et bleue. 11 balles Carisè et Serge 7 Baize vert et bleu 5 "Saxony", écailate, rose et carreaud 6 "Tapis assortis 13 sept. 1853—A JEAN BRUNEAU.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIES, COINS DES RUES MCGILL ET DU COLLEGE, CÔTÉ OUEST. MESSIEURS P. T. MASSON & FILS ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'épicerie à la place ci-dessus, où ils auront toujours en main un grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Vins, etc., qui disposeront à des prix très-réduits. Les Marchands et familles de la campagne qui voudront bien les honorer de leur pratique seront satisfaits de la manière dont ils seront servis. Tous les ordres qui leur seront adressés seront remplis avec soin et promptitude. Tout leur fonds de marchandises est entièrement nouveau et importé par les derniers arrivages. Montréal, 8 sept.

A VENDRE, LES soussigné viennent de recevoir: 20 boîtes Tabac (poids 58'85' lbs) Différentes marques. 25 grosses Tabac coupé pour fumer "Jenny Lind." 10 mottes Cigares, Havana, différentes marques. HENRY CHAPMAN & CIE. 10 septembre

Moulages Français. RECEMMENT reçus par le navir CANON directement de France, un bel assortiment de meule à moulins et pierres à moulages de divers genres et dimensions. RENAUD & FRÈRE 4 août 1853.

FABRIQUE DE CAROSSES, VOITURES LÉGÈRES, PHAETON, etc. DE MARTIN GRAVEL, No. 113, Rue Craig, faisant face à la Rue St. François-Xavier. L'É soussigné ayant ouvert une Fabrique considérable de carosSES, voitures légères, Phaetons, Calés, etc., à la place ci-dessus désignée, informe le public que l'on trouvera un assortiment étendu de voitures d'été et d'hiver de toutes les qualités et de tous les prix, qui garantira pour n'être surpassés par aucune autre fabrique du pays pour l'élegance, la solidité et le fini. Ses prix seront très modérés. MARTIN GRAVEL. Montréal, 30 août.

Boulangier Demandé. ON a besoin d'un bon Boulangier qui aurait déjà servi comme tel à la Campagne et qui pourrait demeurer à la Campagne, s'adresser au bureau de La Minerve. 28 juin.

MAGASIN DE LUSTRE POUR GAZ, Sur la Place du Marché au Poin, [Deuxième porte de Ramsay et McArthur.] MAGASIN Rue St. Henri, (en face de l'Hôtel Grant.) Il tient constamment en main un assortiment de DESTRIERS, PAIN, BRACKETS, PENDANTS, etc. Tout ordre pour GOUTIÈRES, OUVRAGES EN PLOMB sera reçu aux deux places, et recevra la plus grande attention.—6 août—A

JOSEPH BEAUDRY, MARCHAND-TAILLEUR. RUE MCGILL, 21, MONTREAL. PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a transporté sa boutique de tailleur à l'adresse ci-dessus. Il a reçu par les premiers arrivages un large assortiment de DRAPS, CASIMIRS, DOESKINS, étoffes pour vestes, etc., ainsi qu'un assortiment général de HARDÉS FAITES, dans le dernier goût, à des prix réduits, pour argent comptant.—28 avril.

Herbes conservées à l'usage de la cuisine par "Makepeace." CES HERBES SONT CONSERVÉES SOUS UNE FORME TOUTE PARTICULIÈRE POUR L'USAGE DE LA CUISINE EN GÉNÉRAL. Les directions sont sur l'étiquette de chaque bouteille. MARCIE de Pork frais pour par-frais, canards, oies, etc. Tardie, porc ven, dindons, lièvres et toute espèce de gibiers. Poudres d'herbes conservées, pour donner un goût aux soupes, sauces, etc. Poudre de celeri brune pour dito Poudre d'origan, pour donner un goût aux soupes, sauces et gravies, etc. Poudre d'achalote, pour dito Poudre de raifort, retentant toute son goût piquant, et excellent pour mêler avec la moutarde, etc. Les soussignés ont importé une grande quantité de articles ci-dessus mentionnés et qui sont maintenant en grand usage dans les hôtels de Londres et en reconnaissance l'attention aux propriétaires de ces hôtels, et surtout aux familles. A. V. SAVAGE & CIE. Droguistes, et vis-à-vis le Palais de Justice. 20 août

Tapis à l'Huile. M. A. LAFLAMME, 165, rue Craig à Montréal, OFFRE en vente, 30 ps., de tapis de 18 pieds par 50 pieds de longueur, fleuris et patrons assortis à couper, pour salies à dîner, passages et escaliers, tapis de table, tabliers carrés, nœuds, sacs cirés, capotes, pelles, rideaux pour voitures, toiles de chapeaux et toutes sortes de toiles cirées avec des vœux Bruxelles ou Turque [on peut le de très bons tapis cirés pour plancher.—23 av.

MANUFACTURE DE PIANOS, No. 29, SUR LA RUE NOTRE-DAME, Est, Cidevant Foreman de MEAD, FRÈRES & CIE. J. D. HOOD

DUQUENOY. L'É soussigné vient de recevoir une magnifique collection d'articles les plus riches et les plus fins dans sa ligne, lesquels, ajoutés à son assortiment ordinaire forment un fonds de marchandises les plus nouvelles et les mieux choisies, parmi lesquelles l'on trouvera: montres en or, anglaises et suisses, couvertes, double fonds magiques et à huit jours. Chaînes d'or des derniers patrons, bracelets, médaillons, bagues, jones, cachets, épinglettes, boutons de chemises et de gilets, cachets et clefs de montre, croix en or et ornements de cour pour Dames, etc., aussi, lunettes, longues d'or, argent, acier et écaille, microscopes, loupes, instruments mathématiques, longue-vues, boussoles, cuillères et fourchettes d'argent et plaqués, peignes, cannes, porte-feuilles, vaisselle plaquée, et objets de fantaisie à l'infini. Le public est respectueusement invité à visiter son établissement, rien ne sera épargné pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance. L. P. BOIVIN, 10

Importation d'Automne. VENDRE: 500 pièces Étoffe du pays, grise, première qualité 10 balles Imitation anglaise, bas prix 17 caisses Sattinette, de couleur assortie 7 Colbourg et Orléans, beau lot 13 sept. JEAN BRUNEAU.

Flanelle, Carisè et Tapis. A VENDRE:—23 balles rouge, blanche, jaune, rose, verte et bleue. 11 balles Carisè et Serge 7 Baize vert et bleu 5 "Saxony", écailate, rose et carreaud 6 "Tapis assortis 13 sept. 1853—A JEAN BRUNEAU.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIES, COINS DES RUES MCGILL ET DU COLLEGE, CÔTÉ OUEST. MESSIEURS P. T. MASSON & FILS ont l'honneur d'annoncer aux citoyens de Montréal, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'épicerie à la place ci-dessus, où ils auront toujours en main un grand assortiment d'Épicerie, Liqueurs, Vins, etc., qui disposeront à des prix très-réduits. Les Marchands et familles de la campagne qui voudront bien les honorer de leur pratique seront satisfaits de la manière dont ils seront servis. Tous les ordres qui leur seront adressés seront remplis avec soin et promptitude. Tout leur fonds de marchandises est entièrement nouveau et importé par les derniers arrivages. Montréal, 8 sept.

A VENDRE, LES soussigné viennent de recevoir: 20 boîtes Tabac (poids 58'85' lbs) Différentes marques. 25 grosses Tabac coupé pour fumer "Jenny Lind." 10 mottes Cigares, Havana, différentes marques. HENRY CHAPMAN & CIE. 10 septembre

Moulages Français. RECEMMENT reçus par le navir CANON directement de France, un bel assortiment de meule à moulins et pierres à moulages de divers genres et dimensions. RENAUD & FRÈRE 4 août 1853.

FABRIQUE DE CAROSSES, VOITURES LÉGÈRES, PHAETON, etc. DE MARTIN GRAVEL, No. 113, Rue Craig, faisant face à la Rue St. François-Xavier. L'É soussigné ayant ouvert une Fabrique considérable de carosSES, voitures légères, Phaetons, Calés, etc., à la place ci-dessus désignée, informe le public que l'on trouvera un assortiment étendu de voitures d'été et d'hiver de toutes les qualités et de tous les prix, qui garantira pour n'être surpassés par aucune autre fabrique du pays pour l'élegance, la solidité et le fini. Ses prix seront très modérés. MARTIN GRAVEL. Montréal, 30 août.

Boulangier Demandé. ON a besoin d'un bon Boulangier qui aurait déjà servi comme tel à la Campagne et qui pourrait demeurer à la Campagne, s'adresser au bureau de La Minerve. 28 juin.

MAGASIN DE LUSTRE POUR GAZ, Sur la Place du Marché au Poin, [Deuxième porte de Ramsay et McArthur.] MAGASIN Rue St. Henri, (en face de l'Hôtel Grant.) Il tient constamment en main un assortiment de DESTRIERS, PAIN, BRACKETS, PENDANTS, etc. Tout ordre pour GOUTIÈRES, OUVRAGES EN PLOMB sera reçu aux deux places, et recevra la plus grande attention.—6 août—A

JOSEPH BEAUDRY, MARCHAND-TAILLEUR. RUE MCGILL, 21, MONTREAL. PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a transporté sa boutique de tailleur à l'adresse ci-dessus. Il a reçu par les premiers arrivages un large assortiment de DRAPS, CASIMIRS, DOESKINS, étoffes pour vestes, etc., ainsi qu'un assortiment général de HARDÉS FAITES, dans le dernier goût, à des prix réduits, pour argent comptant.—28 avril.

Herbes conservées à l'usage de la cuisine par "Makepeace." CES HERBES SONT CONSERVÉES SOUS UNE FORME TOUTE PARTICULIÈRE POUR L'USAGE DE LA CUISINE EN GÉNÉRAL. Les directions sont sur l'étiquette de chaque bouteille. MARCIE de Pork frais pour par-frais, canards, oies, etc. Tardie, porc ven, dindons, lièvres et toute espèce de gibiers. Poudres d'herbes conservées, pour donner un goût aux soupes, sauces, etc. Poudre de celeri brune pour dito Poudre d'origan, pour donner un goût aux soupes, sauces et gravies, etc. Poudre d'achalote, pour dito Poudre de raifort, retentant toute son goût piquant, et excellent pour mêler avec la moutarde, etc. Les soussignés ont importé une grande quantité de articles ci-dessus mentionnés et qui sont maintenant en grand usage dans les hôtels de Londres et en reconnaissance l'attention aux propriétaires de ces hôtels, et surtout aux familles. A. V. SAVAGE & CIE. Droguistes, et vis-à-vis le Palais de Justice. 20 août

Tapis à l'Huile. M. A. LAFLAMME, 165, rue Craig à Montréal, OFFRE en vente, 30 ps., de tapis de 18 pieds par 50 pieds de longueur, fleuris et patrons assortis à couper, pour salies à dîner, passages et escaliers, tapis de table, tabliers carrés, nœuds, sacs cirés, capotes, pelles, rideaux pour voitures, toiles de chapeaux et toutes sortes de toiles cirées avec des vœux Bruxelles ou Turque [on peut le de très bons tapis cirés pour plancher.—23 av.

MANUFACTURE DE PIANOS, No. 29, SUR LA RUE NOTRE-DAME, Est, Cidevant Foreman de MEAD, FRÈRES & CIE. J. D. HOOD

DUQUENOY. L'É soussigné vient de recevoir une magnifique collection d'articles les plus riches et